



Succession et abus de confiance

Par **katainia**, le **18/04/2011** à **21:47**

Bonjourrn je me trouve actuellement dans une situation un peu complexe!!! Je m explique...rnEn 2009 mon pere et moi nous sommes appercus que l appartement de ma grand mere decedee etait en location cette succession ete partagee en trois (mon pere et ces 2 freres). Cette appartement est loue depuis 2005 sans que mon pere soit informe ni notre notaire. Durant toute ces annes la part de cette location frauduleuse a ete remise a mon pere en 2010 mon pere a demande a ces freres des justificatifs de banque des baux et des bails prouvant que la somme du cheque remis etait exacte , il n a rien eut de tout cela de plus l argent des loyers allait directement en virement sur le compte de mon cousin qui n a rien a voir pour le moment dans cette succession puisque son pere n est pas decede je precise toute fois que le mien nous a quitte en debut de cette annee!!!rnJ ai photocopiee ce fameux cheque que mon pere ne voulais pas enciasser sans preuve et j ai envoyer a notre notaire toute cette papperasse pour qu il puisse demander a mes oncles ces fameux justificatifs faisant fois cela fais plus d un mois et tjr aucune reponse de mon oncle j aimerais savoir qu elle sont mes recours, comment puis je procedais pour recuperer ce dus!! ceci est une escroquerie pure et simple et venant de la famille sachant que mon pere qui etait leurs frere allait partir car il etait malade!!rnJe vous remercis tres sincerement de vos reponses que vous pourrez m apportez cela m aidera beaucoup :cry: Ps j habite en france mais je suis d origine corse et cette appartement est la bas ainsi que mes deux oncles

Par **corimaa**, le **18/04/2011** à **22:05**

Avez vous pris un notaire pour la succession de votre pere ? Dans ce cas, cet appartement faisant partie de sa succession, voyez avec votre notaire pour qu'il prenne contact avec celui en Corse et qu'il demande une copie du bail de cet appartement

Par **katainia**, le **19/04/2011** à **07:26**

merci de votre reponse corimaa, comme je l'ai expliqué cet appartement était à ma grand-mère donc à son décès il y avait un notaire, et le notaire que j'ai actuellement c'est le même que pour celui de mon père et ces frères!!!
De plus je lui ai fournis tous les papiers en photocopies pour qu'il puissent demander ces justificatifs à mes oncles et j'ai aucune réponse !!
Notre notaire de famille est à Nîmes

Par **corimaa**, le **19/04/2011** à **21:13**

Menacez-le d'avertir la chambre des notaires si vous n'avez pas de réponse et que les choses ne bougent pas

Par **DJO**, le **07/05/2011** à **14:51**

Il faut voir un avocat, il vous conseillera. Il faudra certainement porter plainte afin qu'une enquête soit ouverte et pour obtenir des justificatifs. Djo